



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 28 juin 2024**Délibération n°35/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 juin à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 17 juin 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Mayline VINET, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Xavier BONNEFONT [Pouvoir à Gérard DESAPHY], Mesdames Charline CLAVEAU [Pouvoir à Patrick MARDIKIAN], Virginie LEBRAUD [Pouvoir à Martine PINVILLE], Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : monsieur François NEBOUT.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	3
Absent(s)	4
Votants	19

Objet : Subventions aux associations 2024

Lors du vote du budget primitif 2024, le comité syndical a décidé de renouveler une ligne de crédits relative aux subventions versées aux associations et a décidé de ne pas individualiser ces crédits. Ainsi des délibérations spécifiques doivent intervenir pour chaque financement accordé supérieur à 5000 €.

Le soutien aux associations reste indispensable pour permettre d'accompagner des auteurs et soutenir de jeunes talents souvent issus des écoles du Pôle Image. Cette année, trente associations de l'image nous ont sollicités pour un accompagnement dans leurs projets et investissements (contre 22 en 2023). Cela représente une forte augmentation comparée aux années précédentes, fruit de la dynamique de l'écosystème et du renforcement des liens de Magelis avec les créateurs.

Le Bureau syndical s'est réuni le 6 juin dernier. Je vous propose d'examiner les conclusions du Bureau.

Atelier du Marquis : l'association créée depuis 2006 est un collectif d'auteurs de bande dessinée et d'illustration.

La subvention demandée permettra la conception, fabrication et édition de la revue *Zone 51*, revue dans l'esprit de la revue *Métal Hurlant*, rassemblant les auteurs et autrices de l'atelier. Cette revue sera écrite par les scénaristes de l'atelier et dessinée par ses auteurs/autrices et autres invité(e)s. Une quarantaine d'auteurs/autrices résidant en Charente participeront au projet. L'édition de la revue pourrait être accompagnée d'une exposition et la parution se fera en fin d'année.

Le budget prévisionnel du projet présenté s'élève à 42 450 €. L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 8 000 € pour son projet et 2 500 € pour son fonctionnement.

Association Biscoto : maison d'édition installée à Angoulême depuis 2015. Sa vocation est de sensibiliser l'enfant à la lecture, à l'histoire de l'art et à l'image. Pour cela, elle publie un journal mensuel ainsi que des livres jeunesse. La subvention demandée permettra de soutenir sept projets d'édition et le mensuel tiré à 1 200 exemplaires.

Les projets d'édition présentés sont les suivants :

- *Biscoto Journal* publié depuis 2013 s'adresse aux jeunes lecteurs de 7/13 ans, 11 numéros par an, tirage 1 200 exemplaires, 24 pages, prix de vente 4 €. Dépenses prévues 52 432 €
- *Minimaxilivrikiki #1* - mini livre regroupant des bandes dessinées de Aude Bertrand, Amina Bouajila, Emilie Clarke, Thaïs Guimard, Salomé Lahoche, Mirion Malle, Thy-Lane Monnet et Clémence Sauvage. 152 pages - Prix de vente : 10 €. Dépenses prévues 9 549 €.
- *Les vacances de Nana et Nini* de Margot Farnoux - Album de 36 pages - Prix de vente : 18 € Dépenses prévues 15 524 €.
- *L'histoire des petits musiciens* de Guillaume Chauchat - Album 112 pages - Prix de vente : 16 € Dépenses prévues 10 718 €.
- *Lily sur les traces* de Cissy Joly de Clara Hervé - BD 64 pages - Prix de vente : 15 €. Dépenses prévues : 12 325 €
- *Minimaxilivrikiki #2* - mini livre regroupant neuf bd de Cléry Dubourg, Clara Hervé, Emilie Seron, Sven Deloulay, Renaud Thomas, Léa Murawiec, Pauline Spira, Léo Bret et Margot Sounak. 152 pages - Prix de vente : 10 €. Dépenses prévues 9 549 €.
- *Boubou toutou partout* de Yoon-Sun Park - Album 88 pages - Prix de vente : 16 €. Dépenses prévues 13 060 €.
- *Visions d'animaux pour mieux comprendre le monde* de Christian Staebler - Livre documentaire de 176 pages (à partir de 8 ans). Le lecteur y découvrira 48 doubles pages décrivant 48 animaux et de 15 textes en 4 pages chacun traitant des principaux domaines liés à la nature et aux animaux. Prix de vente : 20 €. Dépenses prévues 17 825 €.

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 140 982 € (sur un budget total de l'association de 198 000 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 20 000 €, pour l'ensemble de ses projets.

Eidola Editions : association créée en 2011, ses activités principales sont l'édition de livres.

L'association nous sollicite pour deux ouvrages :

- *Mets-toi à ma place*, publication en français du livre jeunesse *Ponte en mi lugar* paru en Espagne en 2020 par Sazanna Isern et Mylène Rigaudie, prix de vente : 14 €. Dépenses prévues 5 700 €
- *Iconiques*, bande dessinée de 12 histoires iconiques deux Jeux Olympiques d'été réalisé par 12 auteurs. Prix de vente : 19 €. Dépenses prévues 41 700 €

Le budget prévisionnel des projets présentés s'élève à 47 400 € (sur un budget total de l'association de 111 300 €). L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 15 000 € pour ses projets.

Les Mains Sales : cette structure créée en 2007, réunit une maison d'édition, un atelier d'impression d'art et un lieu d'exposition et de ventes mettant en avant les auteurs de BD locaux. Ses animations culturelles rayonnent sur l'ensemble du département voire au-delà. L'association souhaite continuer de développer ses objectifs en agrandissant son catalogue. La demande se concentre autour du développement du projet global, à savoir :

- Edition : éditer 15 auteurs en majorité issus du territoire
- Impression d'art : trouver de nouveaux clients et parfaire le procédé CONITAUMAH ainsi que les travaux à l'encre Hydrochromique

- Transmission : 5 mois d'accueil de stagiaires étudiants + accueil de 10 stagiaires en formation professionnelle à l'estampe et 5 interventions en milieu scolaire

L'association a besoin de renouveler son véhicule vieillissant et demande une aide exceptionnelle d'investissement de 8 000 €, le reste du coût sera pris sur leurs fonds propres (2000 €) et emprunté auprès de France Active (10 000 €).

Ce véhicule est régulièrement utilisé pour diverses activités sur tout le territoire et au-delà (salons, ateliers, expositions, ...).

L'association sollicite le Pôle Image Magelis à hauteur de 17 000 € pour ses projets de développement et 8 000 € pour l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Récapitulatif :

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE 2024	MONTANT INVEST.	MONTANT PROJET	MONTANT FONCT.	PROPOSITION DU BUREAU
ATELIER DU MARQUIS	10 500 €		8 000 €	2 500 €	6 000 €
BISCOTO	20 000 €		20 000 €		14 000 €
EIDOLA EDITIONS	15 000 €		15 000 €		15 000 €
LES MAINS SALES	25 000 €	8 000 €	17 000 €		18 000 €
TOTAL	70 500 €	8 000 €	58 000 €	2 500 €	53 000 €

Le Bureau Syndical a par ailleurs examiné les demandes de 26 autres associations et proposé de rejeter 7 demandes pour dossiers incomplets ou non prioritaires, et d'attribuer pour : Atelier du Plan B 1 000 €, Ateliers Mic Mac 2 000 €, Atelier Polokartoon 2 000 €, Café Creed 3 000 €, Comme une orange 3 000 €, Coven Tales 1 000 €, Editions Azimut 1 000 €, Fichtre Diantre 5 000 €, Ion 4 500 €, La Baraka 500 €, Le Bouc 5 000 €, Le collectif des Hiboux 2 000 €, Les Siffleurs 2 000 €, Passerelles Images 3 500 €, Poiplum 1 250 €, Saxifraga 3 000 €, Sisyphe Vidéo 2 000 €, Très très bien 2 000 € et Zig Zag Media 5 000 €.

Le montant global des subventions proposées par le Bureau syndical réuni le 6 juin dernier s'élève donc à 97 000 € répartis comme suit 88 000 € en fonctionnement et 9 000 € en investissement (5 000 € pour Fichtre Diantre et 4 000 € pour Les Mains Sales).

Il convient de préciser que chaque subvention attribuée, quel qu'en soit le montant, fera l'objet d'une convention passée avec l'association concernée.

.....
Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et le versement de soutiens financiers au titre de l'année 2024, tels que proposé par le Bureau syndical,
- approuvent les termes des conventions définissant le soutien financier apporté par le Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis aux associations pour 2024 et autorisent monsieur le Président à les signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

